CE MONDE QUI BOUGE

Faim dans le monde, l'Algérie n'est pas à l'abri

Par Hassane Zerrouky

«L'ère de la nourriture à bas prix est derrière nous. On paye vingt années d'erreurs», déclarait le 3 mars dernier le nouveau rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, le Belge Olivier de Shutter, qui a succédé au Suisse Jean Ziegler.

Pour cet ancien secrétaire général de la FIDH (Fédération internationale des droits de l'Homme), le FMI et la Banque mondiale, qui ont contraint les pays du tiers-monde les plus endettés à «développer les cultures d'exportation et à importer la nourriture qu'ils consomment», sont responsables dans la crise alimentaire qui frappe les pays pauvres. Les choix imposés aux pays pauvres les ont donc privés de ce qu'il leur restait en matière de souveraineté alimentaire. En effet, selon le rapporteur onusien, «cette libéralisation les a rendus vulnérables à la volatilité des prix».

De surcroît, ajoute-t-il, en se lançant dans une politique de développement des agrocarburants, les Etats-Unis et l'Union européenne, qui, soit dit en passantn, contrôlent le FMI et la Banque mondiale, ont aggravé la situation.

Ainsi, le fait que les pays développés réservent plus de surfaces aux cultures destinées au développement de biocarburants s'est fait au détriment de la culture du blé et du maïs. Conséquence : l'offre ne suit pas une demande en augmentation et les prix augmentent. Les pays en développement — ceux qui n'ont pas de pétrole — n'ont pas été en mesure de financer les importations des denrées de base devenues trop chères et ont été contraints de se serrer la ceinture. Concrètement, cela s'est traduit par une réduction des importations de ces denrées, donc une moindre disponibilité de ces produits de première nécessité sur le marché et, par conséquent, une augmentation de leurs prix. Telles ont été les causes de ce qu'on a appelé les émeutes du pain en Egypte et dans plusieurs pays africains et des Caraïbes !

Certes, et contrairement à notre voisin marocain par exemple, l'Algérie n'a été que peu affectée par cette situation. Grâce à ses ressources tirées de l'exportation du pétrole et du gaz dont le prix est pour l'heure en augmentation constante, l'Etat a été en mesure de subventionner les prix des denrées de base, notamment le blé. Mais, à terme, l'Algérie n'est pas à l'abri d'une situation qui semble s'inscrire dans la durée.

Entre 1992 et 2004, la facture des importations des denrées alimentaires a doublé. Et pour l'exercice 2007, le montant des importations a été de 26 milliards de dollars. Avec l'accroissement de la population — l'Algérie compterait 36 millions d'habitants —, la facture alimentaire va augmenter alors que par ailleurs la production agricole nationale stagne quand elle ne décline pas.

Selon l'économiste Aït Amara, qui n'est plus à présenter, l'Algérie produit 30% de ses besoins et en importe 70%. Pire, il signale qu'avec le réchauffement climatique (plus quatre degrés), l'Algérie risque d'être un pays aride dans les dix années à venir et va ainsi tout droit vers la catastrophe alimentaire. Entre-temps, en effet, la production pétrolière va baisser, le pays ne sera plus en mesure de subvenir aux besoins croissants de la population parce qu'à l'horizon 2020, celle-ci comptera plus de 40 millions d'habitants.

Et bien que l'Algérie soit plus que jamais dans la dépendance alimentaire, les investissements dans le secteur agricole sont en deçà de ce qui se fait au Maroc et en Tunisie. S'ils sont à ce niveau, ce n'est pas parce que le pays manque d'argent — les caisses de l'Etat débordent —, c'est parce qu'il ne dispose pas d'une politique stratégique (sur le moyen terme) se fixant pour objectif la réduction de la dépendance alimentaire et, partant, mettre à l'abri du besoin les générations à venir.

H. Z.

LA VISION ADMINISTRATIVE BRIDE LA GESTION DU FONCIER

L'Etat crée la spéculation, déplorent les investisseurs

En dépit de la mise en place d'une agence d'intermédiation foncière, les investisseurs nationaux restent encore sceptiques quant au règlement de la problématique du foncier industriel, en mettant en cause une vision trop administrative de cette gestion, le beau rôle confié aux walis, un Etat qui crée la spéculation, des prix de vente et un mode d'attribution pénalisants pour les investisseurs nationaux...

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir)- L'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref), opérationnelle depuis quelques mois, se veut un «interlocuteur privilégié», l'«interface unique» entre l'investisseur et les propriétaires du foncier économique. L'Aniref est un établissement public à caractère industriel et commercial, sous tutelle du ministère de l'Industrie et de la Promotion des investissements (MIPI). Sa vocation est de gérer pour le compte de l'Etat son portefeuille foncier et d'informer les promoteurs, les orienter et leur proposer l'actif industriel répondant le mieux à leurs besoins. C'est ce que la directrice générale de l'Aniref, Mme Mokraoui, a assuré hier à maintes reprises à des opérateurs économiques nationaux. Réunis hier à l'hôtel Hilton, sous l'égide du Forum des chefs d'entreprises (FCE), ces opérateurs ont soulevé la problématique du foncier dont le règlement demeure encore incertain.

240 actifs recensés et mis en ligne

Certes, l'Aniref commence à s'organiser au niveau régional, six directions régionales ayant déjà vu le jour. Cette agence a ainsi initié un guide foncier de l'investisseur, mis en ligne (dans une banque de données) quelque 240 actifs résiduels recensés dans 23 wilayas. Elle a également fait état de 2 500 hectares disponibles mais dont la situation patrimoniale et juridique doit être assainie, en attendant la mise en place d'un observatoire du foncier. Selon la responsable de l'Aniref, 675 actifs résiduels provenant des entreprises publiques dissoutes (53 terrains nus d'une superficie de 58,5 hectares et 622 terrains bâtis sur 165 hectares) ont été recensés. Egalement, 576 terrains excédentaires des EPE en activité (181 terrains nus d'une superficie de 783 hectares et 395 terrains bâtis sur 214 hectares) ont été identifiés). De même, 1 120 lots de terrain disponibles au niveau des zones industrielles, d'une superficie de 784 hectares. Par ailleurs, l'Aniref procédera le 31 mai prochain à la vente aux enchères publiques d'une dizaine d'actifs dans la wilaya de Blida. En outre, cette agence signera le 8 juin prochain une convention-cadre avec les Domaines concernant les actifs excédentaires. En espérant que l'Aniref puisse, à terme, développer une promotion foncière propre, hors celles du domaine privé de l'Etat et d'autres propriétaires fonciers.

Les opérateurs économiques sceptiques

En dépit des bonnes volontés affichées par la responsable de l'Aniref, les opérateurs nationaux sont restés néanmoins sceptiques, interrogatifs. Cela même si Mme Mokraoui a reconnu que ce n'est pas chose aisée de régler ce problème en peu de temps, au regard du lourd passif accumulé, des habitudes et des complexités procédurales, en appelant à l'optimisme, à prendre conscience de l'existant et à développer le marketing territorial. Mais que ce soit par la voix du président du FCE, Réda Hamiani, le P-dg du groupe Cevital, Issaâd Rebrab, ou par celles d'autres opérateurs économiques privés ou publics, les appréhensions quant à la gestion rationnelle de l'offre foncière existante ou potentielle n'ont pas manqué en mettant notamment en cause une vision trop administrative de cette gestion, une «gestion de la pénurie et non de l'abondance», en dépit des efforts de l'Aniref et des avantages octroyés et en relevant que c'est au wali de décider, en fin de compte, lors d'une attribution aux enchères publiques restreintes, selon sa conception des spécificités locales de sa wilaya et même si c'est l'entreprise qui décide de la qualité excédentaire de son actif. Et que l'Aniref ne peut rien imposer mais ne fait que participer au comité chargé de valider le projet d'investissement soumis et défendre ce projet.

Les investisseurs nationaux pénalisés

En déplorant aussi le fait que c'est l'Etat qui, par souci de gain, crée la spéculation foncière, en vendant aux tarifs du marché aux plus offrants, et aussi dans le cas de gré à gré. Fixés par les propriétaires de terrains dont les Domaines, des prix de vente au demeurant élevés et qui lèsent les investisseurs et notamment les PME aux ressources financières limitées. Mais aussi un mode d'acquisition tant aux enchères que par le gré à gré qui sont considérés comme pénalisants pour ces opérateurs.

D'autant que la régulation fiscale, la gestion rationnelle de l'offre foncière, suffisante ou non, la transparence et l'existence de véritables promoteurs s'avèrent également problématiques. Et même si seulement 15% d'attributions au gré à gré ont été réalisées selon le directeur du foncier au MIPI qui a estimé que la question foncière va être «diluée» et à des prix «acceptables».

C. B.

L'UNIVERSITAIRE MOHAMED SAÏDI AU FORUM D'EL MOUDJAHID :

«L'explosion sera plus intense que celle du 5 Octobre 1988»

«Les réformes économiques et politiques ont échoué pour la simple raison qu'il n'y a jamais eu de projet de société depuis l'indépendance. Le système en place est pourri et doit se retirer pour laisser place à la nouvelle génération.» Il s'agit d'un constat, d'un cri d'alarme et d'un avertissement à qui veut l'entendre.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - Saïdi Mohamed, professeur à la faculté des sciences humaines et sociales de Tlemcen, n'a pas mâché ses mots, hier, devant les étudiants qui l'ont convié à débattre «du rôle de l'étudiant dans les réformes politiques». L'Union générale des étudiants libres (Ugel), qui a initié ce débat au forum d'*El Moudjahid*, n'avait certainement pas prévu une communication d'une telle pertinence. Car contre toute attente, M. Saïdi a banni toute couleur partisane de la communauté estudiantine. Il a invité les étudiants à faire de même et à ne pas se faire arnaquer par les partis politiques, tous devenus opportunistes et sans valeurs à défendre. Le conférencier a dressé un tableau noir de la situation politique et économique nationale. Il craint même une explosion sociale qui ne tardera pas à se manifester et dont l'intensité dépassera de loin le mouvement du 5 Octobre 1988. «Ce qui s'est passé en 1988 devait être une leçon pour le système en place, mais les mêmes scénarios se reproduisent avec de nouveaux visages. L'élite a échoué en se divisant en francophones et arabophones. Nous sommes en train de reculer pendant que le monde avance», a-t-il déclaré, convaincu que la véritable réforme sera celle du changement du système et de la compréhension de ce qui se passe dans la société. L'Université est, par ailleurs, celle qui porte le plus les maux de la société, car son rôle est d'être une force de propositions et de changement, mais hélas, cette mission s'est transformée par la volonté du pouvoir en une usine de fabrication de diplômes sans valeur. Telle est la conclusion de M. Saïdi sur la position de l'Université aujourd'hui dans la société. Des propos certes qui ont choqué les étudiants de l'Ugel habitués à des discours lénifiants.

«Vous ne devez pas chercher votre rôle, mais imposer le changement. Vous êtes une force et votre devoir est d'apporter des solutions aux problèmes de la société», a affirmé M. Saïdi à l'égard de l'assistance. «Qu'est-ce qui a été fait depuis 1988 ? Il faut vous poser des questions et chercher les réponses. La nouvelle génération doit prendre ses responsabilités», tout en s'interrogeant sur le devenir du pays dans vingt ou quarante ans, si le système est maintenu. Interrogé par ailleurs sur les mouvements de protestation déclenchés çà et là à l'intérieur du pays, M. Saïdi ne se fait aucune illusion s'agissant d'un début d'une révolte populaire qui risque d'enfanter une crise nationale à tous les niveaux, et à ce moment-là, les conséquences seront désastreuses. «Le désespoir est déjà dans les lycées, alors que dire de la société et de l'Université», fait-il remarquer, rappelant que la jeunesse a besoin de vivre et d'espérer.

R. M.

ANNONCE PAR LE MAROC DU DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU TERRORISTE À FÈS ET À NADOR

Bruxelles ciblé, et pourtant soupçonneux...

Les autorités belges, au parquet ou à la police fédérale, restent, pour l'instant, circonspectes, prudentes, à l'annonce par le Maroc de l'arrestation d'un réseau terroriste de onze personnes.

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

Selon la police marocaine, reprise par l'agence de ce pays, MAP, les présumés terroristes tentaient d'opérer à partir de Fès et de Nador. Ils ciblaient un grand hôtel à Bruxelles, fréquenté, habituellement, par des députés et de hauts fonctionnaires européens et l'un des symboles bruxellois du Parlement européen (rien que ça !). Les présumés terroristes appartiendraient à une organisation «Tandim Al Qaïda fi bilad al Maghrib al islami», que, très vite et de façon synchronisée, policiers et journalistes marocains ont localisée en... Algérie !

Ce n'est pas la première fois, et ça ne sera sans doute pas la dernière, que les fins limiers de «notre ami le roi» évoquent l'Algérie sur cette question. L'objectif est triple. Donner des gages à l'opinion publique mondiale prouvant que le Maroc mène, effectivement, à la perfection la lutte anti-terroriste. Faire oublier ses compromissions et ses manipulations passées avec le terrorisme lorsque ce dernier ciblait, exclusivement et sauvagement, l'Algérie et donner l'impression qu'à partir du territoire marocain, notre pays ne serait pas touché. D'où, l'affirmation, par une source anonyme policière marocaine aux médias de ce pays, que le «groupe des 11» démantelé à Fès et à Nador envisageait l'acheminement d'armes vers l'Algérie. Enfin, dernier objectif, faire payer à l'Europe, au sens propre du terme, en monnaie, sonnante et trébuchante, l'engagement du Maroc à empêcher que des terroristes marocains et/ou d'origine marocaine ne frappent chez elle. D'où l'empressement et l'engouement à, très rapidement, déclarer par voie de presse les cibles que le groupe démantelé projetait d'attaquer (Parlement européen, grand hôtel fréquenté par des députés et des fonctionnaires européens...). L'attitude, soupçonneuse et vigilante, de la Belgique et de l'Union européenne envers cette «prise» du Maroc, laisse supposer que quelque chose ne tourne pas rond dans cette affaire. Les Belges ont, d'ailleurs, fait clairement savoir et dit qu'ils n'ont appris la nouvelle que par la presse et non par les canaux habituels du renseignement ou de la diplomatie.

Relevons, par ailleurs, que ni l'identité, ni les conditions de l'arrestation des suspects n'ont été rendues publiques. Ce qui ajoute à l'opacité.

On sait, simplement, sur la seule foi de la police marocaine, qu'ils projetaient d'agir à partir de Fès et de Nador vers l'Algérie.

A. M.